

# TRAME D'APPEL À PROJETS



Secteur  
Multisectoriel



Date : Décembre 2020  
4<sup>è</sup> Appel à projets (AP4)

**Fonds Malgache de Formation Professionnelle**  
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa

 [www.fmfp.mg](http://www.fmfp.mg)



*Développons ensemble le capital humain à Madagascar* 

Table des matières

<b>Section. 1. Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Section. 2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) ...</b>	<b>5</b>
<b>Section. 3. Pièces constitutives de dossier .....</b>	<b>5</b>
<b>Section. 4. Contexte de l'appel à projets .....</b>	<b>6</b>
4.1. Les sous-secteurs financiers et Assurances .....	6
4.2. Les sous-secteurs du transport ,logistique et concession automobile .....	7
4.3. Les sous-secteurs de l'Education, de la Santé et de la Culture .....	7
4.4. Autres : Le Commerce et l'Industrie .....	8
<b>Section. 5. Objet de l'appel à projets .....</b>	<b>8</b>
5.1. Objectifs de l'appel à projets.....	9
5.2. Résultats attendus.....	9
<b>Section. 6. Les Orientations prioritaires (domaines d'intérêt stratégique) .....</b>	<b>10</b>
6.1. Sous-secteur Education .....	10
6.2. Sous-secteur Santé.....	11
6.3. Sous-secteur Culture.....	12
6.4. Sous-secteur Transport, Logistique et Concession automobile.....	12
6.5. Sous-secteur Services financier, assurance et autres.....	13
6.6. Sous-secteur Commerce.....	14
6.7. Sous-secteur Industrie de transformation.....	15
6.8. Pour l'ensemble du secteur 6 .....	16
<b>Section. 7. Description de la réponse attendue .....</b>	<b>16</b>
<b>Section. 8. Contenu de la proposition de projet.....</b>	<b>17</b>
8.1. Caractéristiques du projet et du porteur de projet.....	17
8.2. Contexte socioéconomique.....	17
8.3. Enjeux.....	17
8.4. Objectifs et contenu de la formation .....	18
8.5. Modalités de la formation .....	18
8.6. Indicateurs de résultats.....	18
8.7. Le budget prévisionnel du projet .....	19
<b>Section. 9. Conditions relatives au projet .....</b>	<b>19</b>
9.1. Conditions financières .....	19
9.2. Conditions générales .....	20
<b>Section. 10. Procédure de l'appel à projets .....</b>	<b>20</b>

10.1.	Conditions d'envoi des offres et date limite de réception .....	20
10.2.	Sélection du porteur de projet .....	21
10.3.	Les critères de sélection .....	21
10.4.	La sélection .....	21
10.5.	Réponse à la soumission .....	21
10.6.	Contractualisation .....	22
<b>Section. 11. ANNEXE.....</b>		<b>23</b>
	Annexe 0 : Canevas du formulaire de demande de financement (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	24
	Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	26
	Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	27
	Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	29
	Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	34
	Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	36
	Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format Word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	38
	Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	39
	Annexe 6 : Canevas de la plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	42
	Annexe 7. Les critères d'éligibilité et d'évaluation.....	43

## Section. 1. Introduction

---

### FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Association de droit malagasy  
Enceinte MATERAUTO, Ankorondrano Antananarivo, Madagascar

\*\*\*\*\*

N/Réf. : FMFP/.../.../.../DG/DFI02112020

Objet : **Appel ouvert pour les promoteurs de projet dans le secteur Multisectoriel**

**Date de lancement** : 21 Décembre 2020

**Date limite de présentation des projets** : 7 février 2021

**Publication des résultats de l'appel** : Mail 2021

Le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) contribue à la promotion de la formation des acteurs de tous les secteurs d'activités dont fait partie celui du « Multisectoriel » regroupant les sous-secteurs :

- Services financiers et Assurances (Finances, banques, assurances, comptabilité et mobile Banking)
- Education (enseignement et formation), la Culture, et la Santé (Centre de santé, hôpitaux, laboratoire, cabinet de soin et de bien-être)
- Transport et logistique (personnes, de marchandise, terrestre, maritime, ferroviaire, aérien et activités connexes, concessionnaires automobiles)
- Autres (commerce et distribution, industrie de transformation)

qui jouent un rôle important dans l'économie du pays. Le FMFP poursuit ses actions de financement des projets de formation professionnelle pour les salariés des entreprises dans ces secteurs en réponse aux conséquences socio-économiques de la crise sanitaire liée à la covid-19 et en vue de la relance économique. Avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), le FMFP lance le dernier appel à projets pour **le multisectoriel** de l'année 2020. Le but des projets est d'inciter toutes les entreprises qu'elles soient de grande, moyenne ou de petite taille à développer les compétences de leurs salariés ou ceux qui le deviendront afin de pouvoir évoluer dans leur travail et participer activement au développement économique des entreprises et in fine du pays. Ces projets permettront à terme l'élévation du niveau de qualification des acteurs de ces différents secteurs et l'amélioration de la productivité des entreprises.

L'appel à projets cible les entreprises œuvrant dans les différents secteurs cités ci-dessus, cotisantes au FMFP ayant des besoins en formation de leurs salariés ou futurs salariés à travers les projets de formation professionnelle continue ou de type pré-emploi.

Tout promoteur intéressé, devra répondre aux priorités édictées dans l'appel à projets et aux critères exigés dans la section 6. Il devra soumettre un dossier constitué par les différents documents détaillés dans la section 3.

Les projets doivent être adressées : à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard le **7 février 2021**.

Les dossiers électroniques (sous format pdf) peuvent être envoyés par e-mail à : [ap@fmfp.mg](mailto:ap@fmfp.mg) avec mention dans l'objet « soumission définitive » et les dossiers physiques accompagnés de la version électronique (CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (8 heures à 17 heures) : Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP), Enceinte Materauto, Route des Hydrocarbures, Antananarivo 101. Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Pour tout besoin d'accompagnement ou d'information, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg), Tél. +261 22 538 86/ +261 34 41 592 77/ +261 34 41 590 28/+261 34 41 593 39.

## Section. 2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (INP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets interentreprises sectoriels portés par des organisations ou groupements d'entreprises agissant au nom du secteur. Il est lancé par le Comité Sectoriel Paritaire du MULTISECTORIEL qui conduit la stratégie de développement de la formation du secteur, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment de ses appels à projets pluriannuels.

## Section. 3. Pièces constitutives de dossier

<b><u>Pièces administratives et financières relatives au projet</u></b>		<b>Pièces d'évaluation (obligatoire) Oui/Non</b>
1	Lettre de demande officielle de financement datée et signée (canevas disponible sur fichier Word)	Oui

2	Formulaire de demande de financement (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
3	Budget prévisionnel du projet (canevas disponible sur fichier Excel)	Oui
4	Cahier des charges du programme de formation (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
5	Lettre de mandat pour chaque entreprise partenaire donnant mandat au porteur (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
6	Déclaration d'intégrité signée par le promoteur (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
7	Plaquette de présentation de chacune des entreprises partenaires dans le projet (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
8	Présentation du prestataire avec les CV des formateurs	Oui
9	Avis de débit du paiement de la cotisation, fourni par les entreprises ou récépissé de versement	Oui
10	Lettre d'engagement d'embauche pour la formation pré emploi	Oui (si applicable)

#### Section. 4. Contexte de l'appel à projets

Selon la Banque Mondiale les activités de services qui constituent principalement ce secteur 6 multisectoriel contribuent à presque 60% de PIB et emploient 16.4% de la population active avec une croissance annuelle de 4,8%.

Du fait que la plupart des domaines d'activités regroupés dans cet appel à projet soient des services, un bon niveau de compétences des salariés est primordial afin de répondre à la qualité exigée par le marché. Aussi, le renforcement de capacité via la formation est incontournable pour atteindre cet objectif.

L'AFD va rajouter des fonds additionnels d'un montant de 500 000 000 MGA aux cotisations pour les projets sélectionnés à l'issue de l'appel à projets.

Du fait du poids prédominant des demandes de financement pour le secteur de l'Education constaté lors du dernier appel à projets, une enveloppe maximale de 100 000 000 MGA tous projets confondus sera fixée pour ce sous-secteur Education.

##### 4.1. Les sous-secteurs financiers et Assurances

Le secteur financier de Madagascar, encore peu développé et peu diversifié, compte 11 banques, 3 établissements financiers et 25 institutions de microfinance. Le défi du secteur bancaire et financier est de pouvoir accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'inclusion financière à Madagascar (SNIM) 2018-2022, mise au point début 2018, et qui met l'accent sur trois axes stratégiques : l'éducation financière et la protection des consommateurs, l'accès à, et l'utilisation des services financiers, et le renforcement des politiques, du cadre légal, réglementaire et institutionnel. Le manque d'accès est souvent lié au manque de culture risque.

Le secteur assurance, qui représente moins de 1% du PIB, est un sous-secteur qui mérite d'être appuyé afin qu'il puisse apporter une valeur ajoutée à l'économie. En effet, les services banques et assurances ont créé environ 1 298 nouveaux emplois salariés, déclarés à la CNAPS (nombre cumulé de janvier à mars 2019). Un tel rythme de création d'emplois mais aussi le taux de rotation assez important (15%) que connaît le secteur entraîne des besoins importants de formation et de développement des compétences professionnelles des salariés au sein des entreprises.

Le début de l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire impactant toutes les activités dans le secteur et provoquant le ralentissement de l'économie.

On note dans le secteur une insuffisance de la formation académique préparant les jeunes aux emplois dudit secteur dont les assurances et un manque de crédibilité des structures de formation existantes. Les institutions de microfinance ambitionnent d'élargir leurs activités à l'octroi de crédit à l'instar des banques, ce qui a comme conséquence l'apparition de tensions sur le marché. Il est donc important que les compétences des salariés des banques et de la microfinance soient consolidées. Enfin, un des enjeux primordiaux du secteur est aussi la digitalisation et la dématérialisation des méthodes de travail et procédures ainsi que la lutte contre les malversations financières.

### **4.2. Les sous-secteurs du transport ,logistique et concession automobile**

Le secteur transport comprenant les transports de personnes et de marchandises aérien, terrestre, maritime et ferroviaire est marqué ces derniers temps par la reconstruction des infrastructures (nouvelles gares routières nationales et régionales, l'extension du port de Toamasina, le projet de relance du transport ferroviaire, l'extension de l'aéroport international d'Ivato, la rénovation de l'aéroport international de Nosy-Be, l'entretien de certains aérodromes secondaires, le dragage du canal des pangalanes etc...).

Le début de l'année 2020 a été marqué par une crise sanitaire impactant toutes les activités dans le secteur et provoquant le ralentissement de l'économie. Les restrictions de mobilité imposées par le confinement décrété sur tout le territoire ont eu de graves conséquences sur le transport des personnes.

Le manque de compétences clés spécifiques renforce les difficultés des acteurs et entreprises du secteur à répondre positivement aux exigences du marché à travers des services d'amélioration de la productivité. Dans la vente automobile, on note depuis quelques années une forte diversification des marques et équipements commercialisés avec une montée de la gamme asiatique.

Les exigences de normes et le respect de la réglementation dans le transport ont toujours été une condition difficile à mettre en œuvre pour les prestataires bien qu'elles soient documentées dans les cahiers des charges des institutions de réglementation (ATT, etc.).

### **4.3. Les sous-secteurs de l'Education, de la Santé et de la Culture**

Le secteur Education (enseignement et formation) dans la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation 2018-2022 ainsi que les plans y découlant (PNEFP et PSES) nécessitent un renforcement de capacité de tous les acteurs concernés. On mentionnera particulièrement la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (SNES) qui promeut l'employabilité des jeunes sortants des établissements supérieurs et l'adaptabilité des compétences de ces derniers par rapport aux attentes du marché du travail.

Une enveloppe maximale de 100 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés dans ce sous-secteur Education.

Pour le secteur santé, selon l'UNICEF, Madagascar est parmi les pays nécessitant le plus d'efforts en termes de couverture de santé afin d'améliorer le système de santé regroupant « toutes les organisations, personnes, ressources et actions dans l'intention première est de promouvoir, restaurer ou maintenir la santé ». Les ressources humaines constituent ainsi un pilier déterminant et majeur de

la performance du système de santé car il influe à la fois sur l'effectivité de l'offre de service et sur la qualité des soins de santé. L'insuffisance quantitative et qualitative en professionnels de santé par rapport aux besoins du secteur santé, ainsi que la faiblesse de la gestion des ressources humaines, nécessite le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux du système de santé. La crise sanitaire de 2020 a mis le secteur au centre des préoccupations et a même donné l'opportunité à la médecine traditionnelle de mettre en avant leurs produits. Le bien-être et le comportement sanitaire, la popularité des huiles essentielles, sont devenus ainsi des sujets d'actualité. Depuis toujours, les dispositifs de commercialisation des médicaments comme les pharmacies ont été demandeurs de formation pour leur personnel afin de professionnaliser continuellement le métier.

Dans le domaine de la culture, la rénovation des patrimoines culturels et les métiers qui y sont liés reviennent au centre de l'actualité. Malgré un certain engouement dans les années 2000, le cinéma malgache peine à décoller et reste éloigné du niveau professionnel voulu. Néanmoins, les maisons de production d'évènements restent éveillées et cherchent continuellement l'innovation.

#### **4.4. Autres : Le Commerce et l'Industrie**

Enfin, les autres métiers ou professions qui ne relèvent pas des 3 premiers sous-secteurs sont regroupés dans cette dernière catégorie. On va citer spécifiquement le commerce et l'industrie qui emploient un nombre très important de personnes et qui ne composent pas moins de la moitié des PME formelles.

Avec la crise sanitaire, le secteur du commerce et de la distribution, qui regroupe une grande majorité de TPE-PME, a été gravement impacté par la diminution du temps de vente quotidien due au couvre-feu annoncé par le gouvernement et la restriction de la mobilité affectant son approvisionnement. Les produits non-alimentaires sont devenus des produits en crise du fait de la diminution de la consommation.

De plus, les compétences fiscales, comptables et de gestion des petits opérateurs du secteur doivent être renforcées.

Quant à l'industrie de transformation, elle n'a jamais été autant mise à l'épreuve que maintenant puisque les producteurs nationaux ont été très sollicités avec la fermeture du transport à l'international. C'est une opportunité unique pour les opérateurs d'exploiter les matières premières du pays même si ces dernières restent insuffisantes. Une évolution du mode de production est aussi attendue, notamment via une industrialisation de l'artisanat.

### **Section. 5. Objet de l'appel à projets**

---

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises la conception et la mise en œuvre d'actions de formation(s).

Le financement de ces projets relève des cotisations des entreprises associées (droit de tirage de maximum 70% de la cotisation) et d'un fonds additionnel financé par l'Agence Française de Développement.

Les 04 sous-secteurs qui composent le multisectoriel concernés par le présent appel sont :

- Les Services financiers et Assurances (Finances, banques, assurances, comptabilité et mobile Banking)
- L'Education (enseignement et formation), la Culture, et la Santé (Centre de santé, hôpitaux, laboratoire, cabinet de soin et de bien-être)
- Le Transport et logistique (personnes, de marchandise, terrestre, maritime, ferroviaire, aérien et activités connexes, concessionnaires automobiles)
- Autres (commerce et distribution, industrie de transformation, etc.).

Par ailleurs, les entreprises associées dans le même secteur peuvent présenter un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins.



### 5.1. Objectifs de l'appel à projets

#### i. Du point de vue global

En termes d'objectifs généraux, cet appel à projets permettra de :

- Préparer la reprise de l'économie post COVID
- Contribuer au maintien des emplois formels dans les sous-secteurs concernés
- Promouvoir la culture de la formation professionnelle auprès des entreprises
- Contribuer à la promotion des formations respectant la distanciation sociale

#### ii. Du point de vue spécifique

- Au profit des entreprises du secteur 6 ou multisectoriel
  - Développer les compétences et qualifications des salariés du secteur en vue de la reprise économique ;
  - Qualifier les personnes en recherche d'emploi dans le secteur ;
  - Promouvoir la polyvalence et la mobilité horizontale/verticale des salariés pour le maintien des emplois ;
- Et au niveau des secteurs, l'appel permettra de :
  - Répondre aux orientations stratégiques sectorielles (section 6)
  - Développer la culture de la formation professionnelle auprès des TPE – PME
  - Préparer la relance économique pour les acteurs des sous-secteurs ;
  - Et de former l'ensemble des acteurs des différents sous-secteur au protocole sanitaire

### 5.2. Résultats attendus

- Pour le sous-secteur du Transport et logistique :
  - Au moins 200 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 50% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 5% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 30% sont des femmes et 30% ont moins de 35 ans
- Pour le sous-secteur des services financiers et assurance :
  - Au moins 200 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 20% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 5% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 60% sont des femmes et 30% ont moins de 35 ans
- Pour les sous-secteurs de l'Education, la Santé et la Culture :
  - Au moins 600 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 60% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 5% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 55% sont des femmes et 30% ont moins de 35 ans
- Pour le sous-secteur « Autres » dont le commerce et l'industrie :
  - Au moins 200 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 70% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 5% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 35% sont des femmes et 30% ont moins de 35 ans

## Section. 6. Les Orientations prioritaires (domaines d'intérêt stratégique)

---

Le secteur multisectoriel ou secteur 6 est l'un des plus importants parmi ceux financés par le FMFP de par sa taille et le nombre d'entreprises qui y sont regroupées. Il représente une grande majorité des entreprises qui ne sont pas inscrites dans les 05 secteurs prioritaires tirés de la politique générale de l'Etat, mais qui contribuent de manière significative à la vie socio-économique du pays. Le secteur est composé de 04 composantes réparties sur plusieurs sous-secteurs.

Pour cet appel à projets, les orientations prioritaires dans le cadre de développement des compétences dans le secteur multisectoriel ou secteur 6 sont décrites ci-après.

### 6.1. Sous-secteur Education

#### *i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblées*

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- L'enseignement fondamental privé
- L'enseignement technique et professionnel privé
- La formation professionnelle continue privée
- L'enseignement supérieur privé
- Les services de renforcement de capacité, de prestation en conseil et formation

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers de l'enseignement des établissements de formation
- Les métiers administratif et financier des établissements de formation
- Les métiers de chercheurs et experts en formation
- Les métiers dans l'appui pédagogique, logistique et administratif
- Les offreurs de services de renforcement de capacité dans le milieu socio-économique (Les cabinets de formation ; d'étude, de conseil, les ONG en appui à divers acteurs, les services d'appui aux entreprises, etc.)

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur :

- Les Langues d'enseignement (français, anglais, Malagasy)
- La Psychopédagogie pour l'enseignement fondamental
- L'Administration d'un établissement de formation /Management d'un établissement de formation
- Le secrétariat et la gestion financière et comptable
- Le marketing éducatif
- Le Montage et mise en œuvre de projet d'établissement
- La Gestion d'un établissement / le système d'archivage/la gestion de stock

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les Gestes barrières et protocole sanitaire sur les pandémies
- Toutes les compétences relatives au Télétravail
- La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel/Assertivité /travail en équipe
- Le renforcement sur la communication interpersonnelle, professionnelle, et institutionnelle

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- L'Approche par les compétences (APC)
- L'Ingénierie de formation et pédagogique (formation des formateurs et responsable pédagogique)
- L'Éducation numérique (informatique bureautique, logiciels de l'éducation, e-learning)

#### *ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Enseignant vacataire ou titulaire (en pré-emploi ou FPC)
- Éducateur
- Formateur (expert, spécialiste ou aide) dans des cabinets, instituts ou établissement
- Personnel administratif (comptable, économiste, etc.)
- Personnel de direction ou de management

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 60 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

## 6.2. **Sous-secteur Santé**

### *i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers dans les soins et le bien-être
- Les métiers des services médicaux (dédiés aux salariés d'entreprise)
- Les métiers de laborantins
- Les métiers de pharmaciens et vendeurs de médicaments
- Les métiers dans la santé communautaire (reproduction, soin, animation, prévention)

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- Les compétences liées à la prise en charge des patients atteints de covid-19 et à l'accompagnement de leurs familles
- La Qualité des soins et les techniques de bien être
- La Qualité de services (techniques d'accueil – prise en charge personne vulnérable-gestion de client-communication professionnelle)
- Les Techniques en laboratoire
- Les Spécialisations médicale et chirurgicale (allergologie, cardiologie, chirurgie, dentisterie, etc.)
- La Production et l'utilisation d'essence et d'huile à base de plante pour des traitements thérapeutiques
- Les Aspects règlementaires du lieu de travail (comptabilité-commerce-informatique-langue)
- La Professionnalisation des pharmaciens et vendeurs de médicaments (agents de comptoir, connaissance des médicaments et posologie, utilisation des logiciels de vente)
- Les Techniques de vente et marketing

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- La prévention et gestion des Pandémies : Techniques de prévention, premiers traitements et gestion de crise, Protection du personnel soignant et lutte contre les infections

Des mesures transverses visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- La législation sur la médecine
- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- Le Développement personnel et professionnel

### *ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Médecin en activité
- Infirmiers et Paramédicaux
- Responsable de vente de médicaments (rural)/ Personnel de pharmacie

- Auxiliaires et agents de comptoir
- Agents de santé communautaire
- Personnel administratif des établissements de santé
- Laborantins et chercheurs

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 50 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

### **6.3. Sous-secteur Culture**

#### *i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Métiers liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel national
- Art de la musique, particulièrement chanson
- Art du cinéma
- Métiers liés à l'évènementiel

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur :

- Le Design industriel et artisanal
- La production événementielle (technicien de spectacle, manager, direction artistique etc.)
- La production et la gestion d'événements culturels
- La production cinématographique et qualifications liées
- Le management et supervision d'équipe

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Geste barrières et autres sur les pandémies
- La Responsabilité Sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- La digitalisation de la culture
- La création événementielle

#### *ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les salariés des :

- Maisons de production
- Entreprises de la cinématographie
- Personnel en charge des patrimoines culturels

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 50 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

### **6.4. Sous-secteur Transport, Logistique et Concession automobile**

#### *i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Le domaine de l'Acconage et de la Manutention
- Le transport routier, maritime et aérien de marchandises sensibles ou générales/ personne
- La concession automobile

- Les métiers portuaires (transit, administratif et opérationnel)
- Les métiers aéroportuaires
- Les métiers maritimes et de la navigation

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- La fiscalité et les règles administratives
- La sécurité et sûreté (Code de la route et règle de sûreté maritime, aérien, etc.)
- La maintenance (préventive et curative) des moyens de mobilité et de transport
- La mécanique et la connaissance des marques des constructeurs
- L'administration (comptabilité, management, etc.)
- Les qualifications liées aux métiers du port et de la marine marchande (Acconage, Manutention, navigation)
- La conduite d'engins
- Les qualifications liées au transit de marchandise (droit international, droit douanier, etc.)
- Le management et gestion d'équipe
- La communication et correspondance professionnelle
- Les langues de travail internationales

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les normes sécuritaires et de protection individuelle
- Les techniques de vente et marketing
- Les gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le comportement professionnel et développement personnel (techniques d'accueil et de gestion de client)

### *ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité,

- Le personnel opérationnel :
  - Les conducteurs et aide dans le domaine du transport
  - Les ouvriers et techniciens
  - L'équipe de chantier intervenant sur site
- Les cadres intermédiaires et superviseurs d'équipe
- Les jeunes en réinsertion désireux d'intégrer le secteur (pré-emploi) sans qualification ou disposant seulement d'une partie des prérequis

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 30 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

## **6.5. Sous-secteur Services financier, assurance et autres**

### *i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers et filières, l'appel amènera à cibler,

- Les assurances
- Les banques
- Les cabinets d'expertise financière
- Les institutions de microfinance

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- La Communication professionnelle (écrit professionnel, accueil client, gestion client, etc.)
- L'Analyse financière (lecture et application) et état financier

- L'Inclusion financière et la culture risque (risque opérationnel, etc.)
- La Capacité linguistique (française, anglaise)
- Les Techniques de vente et de prospection
- L'Informatique bureautique
- Le Marketing et la démarche gestion client
- La législation financière
- Les Métiers de la finance (Analyse financière, états financiers, etc.) et de l'Inclusion financière
- Les métiers spécifiques à la microfinance (le renforcement de la communication professionnelle, etc.)
- Le Marketing, gestion de client et comportement professionnel

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- La Culture risque et analyse financière
- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La Responsabilité Sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- La digitalisation des transactions financières et la sécurité informatique
- Les Normes IFRS avec accompagnement

### *ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les :

- Personnel de Cabinet d'expertise
- Personnel financier (comptable, Responsable Financier, assistant, etc.)
- Agents de recouvrement, de crédit
- Personnel front-office (Chargé de clientèle, etc.)
- Les cadres intermédiaires et supérieurs
- Les commerciaux et responsable marketing

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 60 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

## **6.6. Sous-secteur Commerce**

### *i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers et filières, l'appel amènera à cibler,

- Toutes les entreprises dédiées à la distribution et au commerce
- Les TPE PME

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- Les Techniques de froid
- La Fiscalité
- La Comptabilité
- Le Droit du travail
- La Gestion et management
- L'Entrepreneuriat
- Les langues étrangères
- La Correspondance professionnelle
- La Gestion de clients
- La Gestion (stock, approvisionnement, etc.)

- La Gestion de magasin
- Les Techniques de vente et marketing
- Les compétences liées au e-commerce

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

*ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les :

- Agents de vente, caissier
- Responsables des comptes
- Secrétaires
- Gestionnaire
- Aide et niveau ouvrier
- Personnel des grandes distributions (cadres, techniciens et ouvrier)

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 50 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

## **6.7. Sous-secteur Industrie de transformation**

*i. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers et filières, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers de la production
- Les métiers de la maintenance
- Les métiers de la commercialisation et du marketing

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- Toutes les compétences relatives à la réorientation et la polyvalence des salariés (mobilité horizontale des salariés)
- La Maintenance et réparation des machines
- L'Automatisation
- Le Chain value /Logistique et gestion de stock
- La Gestion de production
- Le Télétravail
- Les Techniques de vente et marketing

Des mesures transverses à prendre pour maintenir les emplois et/ou faire face au contexte de crise sanitaire

- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- Digitalisation, calibrage et paramétrages des machines et ligne de production

*ii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les :

- Techniciens et ouvriers
- Chef d'équipe en usine
- Cadres intermédiaires et supérieurs

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- au moins 20 % de femmes
- au moins 30% de jeunes de moins de 35 ans
- Le nombre de bénéficiaire devrait respecter le ratio coût-bénéfice stipulé dans la section 9

### 6.8. Pour l'ensemble du secteur 6

#### i. En termes de dispositifs de formation

Les types de prestations de formation à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations en situation de travail ou mixte avec une dominante pratique
- La Formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre résidentiel)
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail
- Et les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et sortant de grande écoles et instituts nationaux ou internationaux
- En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur
- Le programme et la méthodologie de formation doivent répondre aux objectifs et aux profils des cibles
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier.

#### ii. Les types de compétences ciblées

- Les compétences techniques relatives au cœur de métier doivent représenter au moins 60% des besoins exprimés. Cela peut se traduire par la répartition du temps de formation sur un même projet, le coût du projet, ou le nombre de personnes formées.
- Le reste des compétences ciblées doit concerner les compétences transversales

#### iii. Autres qualifications transverses

Des mesures pour promouvoir le respect de normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale

- La Transition vers une trajectoire bas-carbone et résilience au changement climatique : mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, une meilleure prise en compte du changement climatique ;
- Les métiers sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ;

## Section. 7. Description de la réponse attendue

---

- Le projet pourra être porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises du secteur ;
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation ;
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans des entreprises des sous-secteurs



évoqués ainsi que des personnes qui vont faire l'objet d'une embauche au niveau de ces entreprises ;

- Le projet cible aussi des opérateurs de taille petite ou moyenne (TPE-PME)
- Le budget du projet devra être calculé sur la base des cotisations des partenaires associés et des fonds additionnels suivant l'effet levier décrit plus bas dans la rubrique « conditions financières ».
- Ou si le projet répond uniquement aux besoins communs des entreprises associées, devra être calculé sur la base des droits de tirage de ces dernières.

### **Section. 8. Contenu de la proposition de projet**

---

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMPP en Annexe 2, 3 et 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

#### **8.1. Caractéristiques du projet et du porteur de projet**

- La référence à l'appel à projets ;
- L'intitulé du projet ;
- Le secteur d'activité concerné ;
- La durée du projet ;
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet ;
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet.
- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe)
- La part de droits de tirage consentis pour répondre à cet appel à projets

NB : il est primordial pour chacune des entreprises associées de bien renseigner son numéro d'identification CNAPS et le nombre de ses salariés, une erreur ou un oubli pourrait entraîner une élimination du dossier.

#### **8.2. Contexte socioéconomique**

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou dans les entreprises concernées ;
- Les grands besoins de qualification au niveau du secteur
- Et démontrer la justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux du secteur.

#### **8.3. Enjeux**

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeux sectoriels), ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans le secteur 6 ;
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ce secteur ;
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification ;
- Accroître la capacité des employés des entreprises du secteur ;
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle.

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

### 8.4. Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins communs en compétences et en formation des entreprises et organisations concernées. Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités dans le secteur 6 en réponse aux besoins d'emploi et/ou qualification du secteur ;
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire) ;
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés
  - Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés ;
  - Les jeunes/adultes concernés (respect du ratio de jeunes de moins de 35 ans pour les bénéficiaires) et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener ;
  - La répartition de genre ;

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins sectoriels décrit plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

### 8.5. Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de l'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
  - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation<sup>1</sup>, modalités de suivi et d'évaluation<sup>2</sup> et production du cahier des charges de la formation interne
  - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi ;
  - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation<sup>3</sup>, modalités de suivi et d'évaluation<sup>4</sup> et production du cahier des charges de la formation en alternance
- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation.

### 8.6. Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié dans chaque entreprise suivant les règles de financement édictés pour cet appel à projets)

<sup>1</sup> Voir annexe 2b sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

<sup>2</sup> Voir annexe 2b sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

<sup>3</sup> Voir annexe 2b sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

<sup>4</sup> Voir annexe 2b sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, la production, l'organisation du travail ;
- Au niveau du secteur en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation ;

### **8.7. Le budget prévisionnel du projet**

Le promoteur doit renseigner le fichier Excel relatif au budget du projet avec une répartition claire des parts demandées au FMFP (Droit de tirage consenti + Fonds additionnels), des parts apportées par les promoteurs (en dehors des droits de tirage), et des éventuelles parts des autres partenaires du projet.

Le promoteur doit veiller à inscrire clairement dans le fichier la part de droits de tirage consentis par chaque entreprise pour répondre à cet appel à projets.

## **Section. 9. Conditions relatives au projet**

---

### **9.1. Conditions financières**

- Les projets soumis peuvent être financés exclusivement sur la base des droits de tirage combinés des entreprises partenaires qui se sont associées après avoir identifié des besoins communs de formation ou sur la base des droits de tirage des entreprises partenaires et les Fonds additionnels abondés par l'Agence Française de Développement suivant le calcul de l'effet levier ci-dessous (s'il répond aux priorités sectorielles ci-dessus décrites) ;
- Une entreprise peut bénéficier une fois par an de fonds additionnels pour le financement de son projet sauf pour les promoteurs présentant un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins et des priorités sectorielles ;
- Le porteur de projet ne doit pas être en situation irrégulière vis-à-vis du FMFP au moment de la soumission, c'est-à-dire ayant un contrat non clôturé qui dépasse la durée validée. Il ne peut pas non plus avoir d'avenant non clôturé ;
- Un effet de levier est appliqué selon les règles ci-dessous :
  - Une structure < 21 salariés (effet levier = 100 fois la contribution de l'entreprise)
  - Une structure entre 21-70 salariés compris (effet multiplicateur = 30 fois la contribution des entreprises)
  - Une structure de plus de 70 salariés (effet multiplicateur = 7 fois la contribution des entreprises)
  - S'il y a association des structures de différentes tailles, on considèrera la taille de la plus grande entreprise pour l'effet levier
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
  - De l'effet levier (taille de l'entreprise)
  - Du nombre de partenaires associés
  - De la cotisation FMFP consentie par les entreprises associées
  - Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre à l'intégralité de l'effet levier
- Le montant des FA est plafonné à 20 000 000 MGA pour 02 entreprises associées et à 25 000 000 Ar pour 3 entreprises associées et plus
- Détail des coûts
  - Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne
  - Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
  - Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement ;
- Le ratio coût-bénéfice suivant les références sectorielles doit être respecté (400 000

- Ar/formé). Le promoteur peut également proposer une évaluation par coût horaire sans s'éloigner des références sectorielles. En cas de dépassement, le promoteur doit justifier de la pertinence de ce coût.
- Dans l'évaluation des coûts et de la durée de la formation, le promoteur devra considérer les points ci-après,
    - Le niveau académique et l'expériences du formateur (senior ou middle) à classer au niveau international ou national
    - La catégorie des cibles (cadres, personnel d'encadrement, ouvrier spécialisé, etc.)
    - Les objectifs de formation
    - La durée proposée par le prestataire de formation
    - La ou les technologies mobilisées impliquant des équipements supplémentaires
    - La part de pratique et donc d'utilisation d'intrants ou de plateau technique
  - Le cofinancement (apport en nature ou une contribution en numéraire) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation.

## 9.2. Conditions générales

- Un projet interentreprises sectoriel comprendra au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage
- Seuls les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage
- Un groupement professionnel peut soumettre plusieurs fois dans la mesure où les formations ne bénéficient pas aux mêmes entreprises
- Les partenaires s'associent pour présenter un projet reflétant leurs besoins communs en formation ;
- Pour le secteur 6, les priorités citées sont des lignes directrices que chaque groupes d'entreprises qui vont soumettre en commun doivent respecter. Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité pour bénéficier d'un effet levier (fonds additionnels).
- Les entreprises associées dans le même secteur peuvent présenter un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins ;
- Le projet cible des projets de Formation Professionnelle Continue ou de type Pré-Emploi

## Section. 10. Procédure de l'appel à projets

---

### 10.1. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard **le 7 février 2021.**

Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : [ap@fmfp.mg](mailto:ap@fmfp.mg) avec la mention en objet « **soumission définitive AP 4** » et les dossiers physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),  
Enceinte Materauto Ankorondrano, Route des Hydrocarbures,  
Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

### 10.2. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

#### Étapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Étape
21/12/2020	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
07/02/2021	Date limite de réception des propositions
08/02/2021	Analyse de recevabilité
22/02/2021	Instruction des réponses recevables
08/03/2021	Tenue des Comités de sélection (CSP)
26/04/2021	Notification de la décision /Contractualisation
03/05/2021	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet (dans un délai de un an après contractualisation)

### 10.3. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

**Point Important :** Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la qualité et à la correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, partenarial, techniques (prestation) et sociaux qui forment la qualité du projet.

### 10.4. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité Sectoriel Paritaire du secteur 6.

### 10.5. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues (en dehors d'une transmission possible à l'Agence française de Développement) ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation

formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité Sectoriel Paritaire compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

#### **10.6. Contractualisation**

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.


Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) (annexe 2 de la trame) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg), Tél. +261 22 538 86.

**Section. 11. ANNEXE**

---

**Annexe 0 : Canevas du formulaire de demande de financement (format word disponible sur le site web ou par courriel au [projetsdeformation@fmpf.mg](mailto:projetsdeformation@fmpf.mg))**



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT  
POUR LE TYPE INTERENTREPRISES SECTORIEL**

INTITULE DE PROJET :			
1. PORTEUR DU PROJET			
Nom/Raison sociale (Entreprise 1)		N° identifiant CNAPS 1 <sup>1</sup>	
Adresse complète		Nombre de salariés	
Mail		Téléphone entreprise (Fixe/GSM)	
Personne de contact mandaté par l'entreprise (Nom et prénoms)		Titre	
		Contact	
Signataire du contrat (Nom et Prénoms)		Qualité	
Secteur d'activités	<input type="checkbox"/> Textile habillement et Accessoire (T <del>H</del> A) <input type="checkbox"/> Tourisme Hôtellerie Restauration (THR) <input type="checkbox"/> Développement rural (D <del>R</del> ) <input type="checkbox"/> TIC <input type="checkbox"/> BTP-Ressources Stratégique (BTP/RS) Multisectoriel : <input type="checkbox"/> Finances <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Autres		
Partenaires associés <sup>2</sup>	Nom et raison sociale	N° identifiant CNAPS	Nombre de salariés
Entreprise 2			
Entreprise 3			
2. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE			
<input type="checkbox"/> 1. Nouveaux marchés <input type="checkbox"/> 2. Très fort climat concurrentiel <input type="checkbox"/> 3. Nouvelles orientations sectorielle <input type="checkbox"/> 4. Forte mutation technologique <input type="checkbox"/> 5. Autres (veuillez préciser) :			
Décrire brièvement en quoi le projet répond aux priorités sectorielles (300 mots max)			
3. CONTEXTE DU PROJET			
<input type="checkbox"/> 1. Acquisition de nouvelles machines ou mise en place d'un nouveau système <input type="checkbox"/> 2. Restructuration organisationnelle <input type="checkbox"/> 3. Préparation de certification <input type="checkbox"/> 10. Déploiement dans un nouveau site <input type="checkbox"/> 4. Nouvelles réglementations ou standards à appliquer / à respecter <input type="checkbox"/> 5. Travaux d'extension <input type="checkbox"/> 6. Non maîtrise des techniques, processus, ... <input type="checkbox"/> 11. Autres (veuillez préciser) :			
<input type="checkbox"/> 7. Exigences des clients et du marché <input type="checkbox"/> 8. Nouveau projet nécessitant un renforcement de compétences des salariés impliqués <input type="checkbox"/> 9. Comportement non adapté vs valeurs de l'entreprise			
4. OBJECTIFS DU PROJET			
Pour les bénéficiaires	En termes de compétence technique	En termes de comportement	
Pour les entreprises	<input type="checkbox"/> Effets sur activité/performance des salariés <input type="checkbox"/> Meilleure organisation de travail	<input type="checkbox"/> Amélioration de la productivité <input type="checkbox"/> Autres (préciser)	
Pour le secteur	(Se référer au contexte de la demande et des priorités sectorielles)		
5. FORMATION			

<sup>1</sup> Veuillez rajouter une ligne si vous détenez plus de N° d'identifiant CNAPS et préciser celui que vous utiliserez pour le projet commun

<sup>2</sup> Veuillez rajouter une ou des ligne(s) si le nombre d'entreprises associées est plus de deux





**Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

**MODELE  
LETTRE DE MANDAT**

**LOGO de  
l'Entreprise (si  
disponible)**

**Objet :** Lettre de mandat

Nous soussignée,

....., représentant légal de la société ....., ayant son siège social à l'adresse ..... immatriculée à la CNAPS suivant le numéro ..... appartenant au secteur ..... donne mandat à la société ....., représentée par ....., enregistrée à Madagascar sous le numéro d'identification fiscale ..... et le numéro statistique ....., établie à l'adresse ..... dans le but de nous représenter pour toutes les démarches nécessaires à la soumission de projet commun intitulé : ..... à adresser au Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP), de signer en notre nom le contrat y afférent ainsi que la gestion des fonds qui seront attribués par le FMFP pour l'exécution du projet.

En outre, nous consentons à la mobilisation d'une partie de notre droit de tirage d'un montant de ..... pour ledit projet commun.

La société ..... est autorisée à se définir comme étant l'interlocuteur principal du FMFP en tant que contact administratif, technique ou facturation dans le cadre de ce mandat.

Fait à ..... le ....

Le responsable  
(Titre et nom de l'entreprise/cachet)

Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

*Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement*

### 1. Programme détaillé de la formation \* (à fournir par le prestataire)

Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<u>Exemple</u> : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maîtriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

### 2. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation

### 3. Organisme prestataire / formateurs

Si le prestataire est un organisme, veuillez fournir une brève présentation en précisant l'expertise et l'expérience de celui-ci dans le domaine concerné. (En termes de présentation, vous pouvez juste annexer au document une plaquette, brochure, fiche technique de la structure...).

Modules	Organisme(s)	Formateur (s)	Référence (s)

Il faut préciser dans le tableau ci-dessus les modules avec les formateurs correspondants.

### 4. Moyens matériels

Module	Supports de formation	Outils et matériels conçus pour la formation

### 5. Participants

Poste des bénéficiaires

**Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :**

Intitulé du poste	
<b>Catégorie</b>	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
<b>Grandes fonctions</b>	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser ... ;</li> <li>• Concevoir des ... ;</li> <li>• Réaliser ... ;</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances techniques en ... ;</li> <li>• Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ;</li> <li>• Sens des relations, travail en équipe, ... ;</li> <li>• Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)</li> </ul>
<b>Dans le cas d'une FPE, préciser le type d'emploi auquel doit mener la formation</b>	

## 6. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

*Décrire les procédures d'évaluation*

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
<b>Pour les formés</b>	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Evaluation à chaud : <input type="checkbox"/> Mise en situation réelle <input type="checkbox"/> Test théorique <input type="checkbox"/> Interview <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>Pour l'entreprise</b>	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Evaluation à froid <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

<b>Pour le projet</b>	<input type="checkbox"/> <b>Formation Professionnelle Continue (FPC)</b>	<input type="checkbox"/> Fiche de présence
	Homme :	<input type="checkbox"/> Rapport technique
	Femme :	<input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
	Total :	
	<input type="checkbox"/> <b>Formation Pré-Emploi (FPE)</b>	
	Homme :	
Femme :		
Total :		

**Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

**Intitulé du projet :**

**Porteur du projet :**

*Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas*

## 7. Type de formation à distance

### Formation synchrone

- Classes virtuelles ou Webinaire
- Visioconférence
- Mooc
- Tutoriel
- Format mixte (à distance et en présentiel\*)
- Autres

### Formation asynchrone

- Cours avec support sous format électronique
- Cours avec support sous format physique
- Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- Format mixte (à distance et en présentiel\*)
- Autres

(\*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

## 8. Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

### 2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

--	--	--	--

## 2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
<input type="checkbox"/> Supports visuel en direct <input type="checkbox"/> Support auditif en direct <input type="checkbox"/> Tutoriel <input type="checkbox"/> Fichier d'apprentissage téléchargeable <input type="checkbox"/> En interaction (wiki, blogs, etc.) <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone <input type="checkbox"/> Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*) <input type="checkbox"/> Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone <input type="checkbox"/> Ouvert suivant disponibilité de l'apprenant <input type="checkbox"/> Autres

(\*) merci d'expliquer le fonctionnement :

## 9. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			<input type="checkbox"/> Résidence de l'apprenant <input type="checkbox"/> Sur le lieu de travail <input type="checkbox"/> Ailleurs (préciser)

## 10. Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme : .....

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

*Présenter la plateforme et donner quelques références*

## 11. Moyens matériels et pédagogiques

(\*) pour les apprenants qui restent à domicile, au moment de l'analyse du dossier, on va apprécier que les bénéficiaires disposent de tous les moyens nécessaires dans le cas d'une formation à distance

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

## 12. Participants

### Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/ fourniture (*)	Description
		<input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Impression-duplication-envoi <input type="checkbox"/> Matériels informatiques <input type="checkbox"/> Tablettes <input type="checkbox"/> Equipement de visioconférence <input type="checkbox"/> Matériels médiathèques <input type="checkbox"/> Autres	
Intitulé du poste			
<b>Catégorie</b>	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Grandes fonctions</b>	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser ... ;</li> <li>Concevoir des ... ;</li> <li>Réaliser ... ;</li> </ul>		
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissances techniques en ... ;</li> <li>Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ;</li> <li>Sens des relations, travail en équipe, ... ;</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)</li> </ul>
--	---

### 13. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

#### 7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
<b>Les apprenants (formés)</b>	<input type="checkbox"/> Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) <input type="checkbox"/> Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) <input type="checkbox"/> Logiciel de suivi installé <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>La plateforme (formateur)</b>	<input type="checkbox"/> Sécurité des données (*) <input type="checkbox"/> Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) <input type="checkbox"/> Pondération Exercice et Théorie (*) <input type="checkbox"/> Accès aux résultats des Test en ligne (*) <input type="checkbox"/> Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) <input type="checkbox"/> Rapportage périodique de la plateforme* <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>Le support</b>	<input type="checkbox"/> Un support électronique communiqué (*)

(\*) Conditions obligatoires

#### 7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation

	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
<b>Pour les formés</b>	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Évaluation des prérequis (*) <input type="checkbox"/> Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*) <input type="checkbox"/> Évaluation certifiante après la formation/ module (quizz) (*) <input type="checkbox"/> Interview/entretien téléphonique ou en ligne <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :


(\*) Conditions obligatoires

#### 7-3 Comment évaluer les résultats du projet




	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
<b>Pour l'entreprise</b>	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>Pour le projet</b>	<input type="checkbox"/> <b>Formation Professionnelle Continue (FPC)</b> Homme : Femme : Total :  <input type="checkbox"/> <b>Formation Pré-Emploi (FPE)</b> Homme : Femme : Total :	<input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

**Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**


 <b>BUDGET DETAILLE</b>								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage	(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associés et suivant l'effet levier
<b>Coût total de la prestation</b>								
Honoraire (si prestataire externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si formateur en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
<b>S.Total 1</b>				<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Coût pédagogique</b>								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
<b>S.Total 2</b>				<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
<b>S.Total 3</b>				<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres</b>								
<b>S.Total 4</b>				<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)</b>				<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Hors cotisation mais contribution propre des entreprises  
 (2) Dans le cas d'un co-financement par un ou des partenaire(s) en dehors des entreprises associées  
 (3) Somme des DT consentis des partenaires associés + Montant des FA avec Effet levier Applicable

CALCUL DE L'EFFET LEVIER ET DE LA PART DEMANDEE AU FMFP					
PARTENAIRES ASSOCIES (*)	MONTANT des DT CONSENTIS	EFFET LEVIER(*)	Fonds Additionnels (FA) suivant effet levier	Fonds Additionnels (FA) avec effet levier Applicable (*)	PART DEMANDEE AU FMFP (*)
Entreprise 1 (porteur du projet)					
Entreprise 2					
Entreprise 3			0		0
(*) rajouter des lignes si nécessaire		(*) fois (x) 100 ou 30 ou 7	Plafond 2 Eses = 20 000 000.00 MGA Plafond 3 Eses = 25 000 000.00 MGA	(*) Faire attention pour que le montant des FA ne dépassent pas les plafonds (*) DT consentis des Eses associées + Montant Effet levier der	
<b>NOMBRE DE FORMES PAR ENTREPRISE</b>					
Nom de l'entreprise	Nbre				
Entreprise 1 (porteur du projet)					
Entreprise 2					
Entreprise 3					
TOTAL	0				
(*) rajouter des lignes si nécessaire					
<b>NOMBRE DE SALAIRES PAR ENTREPRISE (à renseigner dans le formulaire de demande et dans el budget)</b>					
Nom de l'entreprise	Nbre				
Entreprise 1 (porteur du projet)					
Entreprise 2					
Entreprise 3					
TOTAL	0				

		<b>RECAPITULATIF DU BUDGET</b>
<b>Coût des prestations de formation</b>		-
<b>Frais pédagogiques</b>		-
<b>Accommodations des participants</b>		-
<b>Autres</b>		-
<b>Coût total</b>		-
<b>Somme des DT consentis des partenaires associés</b>		-
<b>Montant de l'effet levier demandé</b>		-
<b>(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage</b>		-
<b>(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires</b>		-
<b>(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier</b>		-

**Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

 <div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">BUDGET DETAILLE</div> <div style="text-align: center; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">CAS D'UNE FORMATION A DISTANCE EXCLUSIVE</div>								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage	(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier
<b>Frais de formateur</b>								
Frais d'abonnement/inscription au site web/plateforme en ligne ) par personne	à préciser							
<b>S.Total 1</b>				0	0	0	0	0
<b>Coût pédagogique</b>								
Connexion internet	à préciser							
Coût téléphonique	à préciser							
Frais d'envoi physique de documents	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
<b>Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
<b>S.Total 3</b>				0	0	0	0	0
<b>Autres (rajouter des lignes si nécessaire)</b>								
<b>S.Total 4</b>				0	0	0	0	0
<b>TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)</b>				0	0	0	0	0


(1) Hors cotisation mais contribution propre des entreprises  
 (2) Dans le cas d'un co-financement par un ou des partenaire(s) en dehors des entreprises associées  
 (3) Somme des DT consentis des partenaires associés + Montant des FA avec Effet levier Applicable

PART DE LA FORMATION EN PRESENTIEL								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage	(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier
Honoraire (si formateur externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si assistant en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
<b>S.Total 1</b>				0	0	0	0	0
<b>Coût pédagogique</b>								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
<b>S.Total 2</b>				0	0	0	0	0
<b>Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
<b>S.Total 3</b>				0	0	0	0	0
<b>Autres (rajouter des lignes si nécessaire)</b>								
<b>S.Total 4</b>				0	0	0	0	0
<b>TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)</b>				0	0	0	0	0

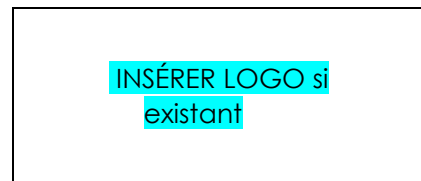
(1) Hors cotisation mais contribution propre des entreprises  
 (2) Dans le cas d'un co-financement par un ou des partenaire(s) en dehors des entreprises associées  
 (3) Somme des DT consentis des partenaires associés + Montant des FA avec Effet levier Applicable

TRAME D'APPEL À PROJETS POUR LE SECTEUR 6 (MULTISECTORIEL) DIMENSION SECTORIELLE

CALCUL DE L'EFFET LEVIER ET DE LA PART DEMANDEE AU FMFP					
PARTENAIRES ASSOCIES (*)	MONTANT des DT CONSENTIS	EFFET LEVIER(*)	Fonds Additionnels (FA) suivant effet levier	Fonds Additionnels (FA) avec effet levier Applicable (*)	PART DEMANDEE AU FMFP (*)
Entreprise 1 (porteur du projet)					
Entreprise 2			0		0
Entreprise 3					
(*) rajouter des lignes si nécessaire	(*) fois (x) 100 ou 30 ou 7			(*) Faire attention pour que le montant des FA ne dépassent pas les plafonds Plafond 2 Eses = 20 000 000,00 MGA Plafond 3 Eses = 25 000 000,00 MGA	(*) DT consentis des Eses associée
<b>NOMBRE DE FORMES PAR ENTREPRISE</b>					
<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Nbre</b>				
Entreprise 1 (porteur du projet)					
Entreprise 2					
Entreprise 3					
TOTAL	0				
(*) rajouter des lignes si nécessaire					
<b>NOMBRE DE SALAIRES PAR ENTREPRISE (à renseigner dans le formulaire de demande et dans le budget)</b>					
<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Nbre</b>	<b>Observation</b>			
Entreprise 1 (porteur du projet)		Effet levier			
Entreprise 2		salarié <21 : effet levier = 100			
Entreprise 3		salarié entre 21-70 : effet levier =			
TOTAL	0	30			
(*) rajouter des lignes si nécessaire					

	<b>RECAPITULATIF DU BUDGET</b>
<b>Coût des prestations de formation</b>	-
<b>Frais pédagogiques</b>	-
<b>Accommodations des participants</b>	-
<b>Autres</b>	-
<b>Coût total</b>	-
<b>Somme des DT consentis des partenaires associés</b>	-
<b>Montant de l'effet levier demandé</b>	-
<b>(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier</b>	-
<b>(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage</b>	-
<b>(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires</b>	-

**Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format Word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**



Nom de  
l'organisation :

Adresse :

Contact :

E-mail :

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « ..... » dans le secteur « ... »<sup>5</sup>, pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... .

Le projet est porté par les partenaires cités ci-après avec leurs droits de tirage consentis respectifs :

- ..... / N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....
- ..... / N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....
- ..... / N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....

Et se déroulera sur une durée de .....(chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

---

Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur  
(Titre/Nom et prénoms)

---

<sup>5</sup> Choisir un des secteurs cités dans l'appel à projets : TIC, BTP-RS, THA, DR, THR, Multisectoriel ou équité

**Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

Intitulé du projet : \_\_\_\_\_ (le "Projet")

A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement ("AFD") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
  - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
  - 2.2 Avoir fait l'objet :
    - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
    - b. nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
    - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
  - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
  - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
  - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les

informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;

- 2.6 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
  - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, , à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;
  - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;
4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.
5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :
  - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
  - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
  - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache , qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
  - 6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
  - 6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.



6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, , autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : \_\_\_\_\_ En tant que : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer pour et au nom de<sup>6</sup> \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

En date du : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

<sup>6</sup> En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire

Annexe 6 : Canevas de la plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le [site web](#) ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))

**MODELE : PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

LOGO de  
l'Entreprise (si  
disponible)

DENOMINATION :

Date de création :

Nom du Représentant :

Coordonnées :

Secteur/Domaine d'activité :

Services ou biens fournis :

Collaborateurs / clientèles :

Site web (si existant)

Adresse physique

(\*) ou vous pouvez présenter une fiche technique existante sur votre entreprise

Annexe 7. Les critères d'éligibilité et d'évaluation

Critères d'éligibilité									
Le projet met en œuvre les priorités définies par l'appel à projets (filères et métiers prioritaires)	Entreprises partenaires issues du même secteur	Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, ☐ les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises issues d'un même secteur	Le projet développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires (*)	Le porteur ne figure pas dans la liste des entreprises sanctionnées par les Nations Unies, UE ou France	Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP	Le porteur n'a pas bénéficié de financement du FMFP pour cette année (sauf exception stipulé dans l'appel)	Les entreprises expriment un besoin commun	Le formulaire est correctement renseigné (avec N° CNAPS, DT consenti, identité Ese, nb salarié, nb à former)	Les pièces d'évaluation sont disponibles (complétude) : Formulaire, Cahier des charges, Cv des formateurs, Budget
éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non
Critères liés à l'objectif stratégique du projet (30 points)									
Le projet répond aux objectifs sectoriels définies par l'appel à projets (objectifs spécifiques, résultats, bénéficiaire)	Le projet répond aux besoins de développement socioéconomique et technologique global du secteur (cible les sous secteurs, besoins qualification et compétences, mesures prioritaires et transverses)	Le projet répond aux priorités spécifiques des entreprises partenaires du projet	Le projet répond aux besoins de compétences et de qualifications des bénéficiaires visés (salariés, employés et jeunes)	Le porteur de projet propose un dispositif de formation permettant d'atteindre les résultats ciblés (en situation de travail, etc.	Les indicateurs de résultats proposés permettent d'identifier les impacts du projet au niveau des personnes formées et des entreprises partenaires				
Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6				
Critères liés à la dynamique partenariale (15 points)									
Le partenariat regroupe des entreprises n'ayant pas l'habitude de coopérer entre elles	Les besoins de compétences des entreprises partenaires sont clairement identifiées et analysées	La réponse commune de formation est adaptée aux besoins de compétences identifiés par les entreprises partenaires	Les compétences acquises par les bénéficiaires de la formation sont reconnues, validées ou certifiées						
même groupe : 1 de groupe différent :3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4						

Critères liés à la dimension sociale (15 points)			
Le projet forme un pourcentage de femmes au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur inscrit dans la trame	Le projet forme un pourcentage de femmes sur des postes de responsabilité au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	La capacité du projet à sécuriser les emplois ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi (pré-emploi)	Le projet forme un pourcentage de jeunes (15/35 ans) au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur
>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	>=valeur : 3 <valeur : 1	Non : 0 Oui : 2	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1

ANALYSE DE LA PRESTATION DE FORMATION INTERNE ou EXTERNE - analyse de l'offre (15 points)			
INTERNE/EXTERNE			
Les formateurs ont le niveau de qualification, l'expérience et l'expertise requis pour réaliser la prestation de formation	Le cahier des charges est rédigé de façon complète et explicite avec une description claire de la méthodologie et du programme en réponse aux objectifs et cibles	Les locaux, équipements utilisés sont appropriés au dispositif de formation décrit	Les modalités de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats de la formation sont clairement définies et sont communes à toutes les entreprises partenaires
Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4